

Cumul Emploi Retraite

AUJOURD'HUI (2026)		CE QUI VA CHANGER (01/01/2027)		
Après la retraite, il est possible de cumuler revenus et pension		Gros changement : le système devient beaucoup plus restrictif Nouvelles règles par âge :		
Cumul intégral (+ avantageux)	Cumul plafonné	Avant 64 ans	> 64 ans et < 67 ans	Après 67 ans
Possible si vous êtes à taux plein ou à 67 ans	Si vous n'avez pas de taux plein	cumul quasi impossible	cumul limité	cumul redevient libre (comme avant)
Aucun plafond, vous cumulez 100% salaire et retraite	le plafond est d'environ 160 % du SMIC (≈2 900 € brut/mois) ou votre ancien salaire	Les revenus sont déduits de la retraite	La pension est réduite d'environ 50 % des revenus au-dessus d'un seuil (≈7 000 €/an)	sans plafond + possibilité d'une seconde pension
<u>Bonus depuis la réforme 2023 :</u> Vous pouvez recréer des droits à la retraite (une seconde petite pension)				<u>Bonus depuis la réforme 2023</u> Vous pouvez recréer des droits à la retraite (une seconde petite pension)

Le vrai changement

Avant	Cumul assez libre dès le taux plein
Après réforme	Cumul fortement pénalisé avant 67 ans
Objectif	Pousser les gens à travailler plus longtemps avant de partir à la retraite

À savoir

Ces nouvelles règles concernent surtout **les personnes qui partiront à la retraite à partir de 2027**
 Si vous êtes déjà retraité avant → vous gardez en principe **les anciennes règles**

En résumé

2026	Cumul encore intéressant
2027	Beaucoup plus limité avant 67 ans
	Après 67 ans : cumul libre